

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2020

Présents : BERTRAND Elisabeth, CAILLAUD Sébastien, GODARD Sophie, JEAN Guillaume, MARTINEAU Philippe, MESNARD Alain, MORILLE Delphine.

Absents : BAUDIN Laurent, de L'ESPINAY Marie-Annick, LEBLEU Stéphanie, MERLET Adrien.

Secrétaire : MORILLE Delphine.

I - COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 DECEMBRE 2019

Compte-rendu approuvé à l'unanimité

II – AUTORISATION DE DEPENSES AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les opérations d'investissement sont déjà lancées.

Vu l'insuffisance ou l'absence de crédits reportés, et considérant qu'il convient de régler les entreprises avant le vote du Budget Primitif 2020 il propose d'autoriser des dépenses afin de pouvoir mandater.

Il est décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement citées ci-après dans la limite du ¼ des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice 2019 hors remboursement de la dette :

2131 – Bâtiments publics	2 000 €uros
2158 – Matériel et outillage	400 €uros

- Que les crédits correspondants seront ouverts au Budget Primitif 2020.

Décision approuvée à l'unanimité

III – POINT SUR LES SUBVENTIONS CAP

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers de demande de subvention Centres Anciens Protégés que la Commune a enregistré depuis le début de l'opération.

- 14 dossiers ont été déposés pour un montant total de travaux de 364 753,90 €.
- Participation de la Région des Pays de la Loire : 72 941.63 €
- Participation de la Commune de Mallièvre : 18 234,99 €

IV – TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DE LA CITE ET DU FOYER DES JEUNES

Des travaux de rénovation de la salle de la Cité et du Foyer des Jeunes sont envisagés. Le SyDEV a été contacté pour réaliser une évaluation énergétique.

DATES DES PROCHAINS CONSEIL MUNICIPALS – 20 h

 03 mars 2020

Séance levée à 21h15